



Accueil des réfugiés

Grenoble participe au réseau des villes solidaires

En dix années, de 2005 à 2015, le nombre de réfugiés dans le monde est passé de 19.4 millions de personnes à près de 53 millions de personnes aujourd'hui. Pour l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, qui comptabilise depuis 1951 dans chaque pays du monde les demandeurs d'asile, les déplacés intérieurs et les apatrides, cet afflux de migrants est le plus important depuis la seconde guerre mondiale.

En une seule année, de juillet 2014 à juillet 2015, le nombre de migrants arrivés aux frontières extérieures de l'Union Européenne a triplé pour atteindre un taux de 107 500 personnes (sources : Frontex). En août dernier, en une seule semaine, c'est 21 000 personnes qui sont arrivées sur les côtes grecques.

Dans ce contexte alarmant, où chaque jour surviennent de nouveaux drames humains, Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, appelle les maires de France à une réunion de travail samedi 12 septembre à 11h. La Ville de Grenoble sera présente à ce rendez-vous. En parallèle, de nombreuses villes européennes ont annoncé leur intention d'accueillir des déplacés, à travers notamment la coordination d'initiatives associatives et citoyennes.

Ouverture de la plateforme de coordination

Aujourd'hui, la Ville de Grenoble annonce son intention de participer au réseau des villes solidaires, en ouvrant une plateforme de coordination à destination des habitants volontaires, du monde associatif et de mouvements caritatifs.

Eric Piolle, maire de Grenoble, déclare :

« Qu'il s'agisse des migrations italiennes et grecques du début du XXe siècle, des Arméniens, des Républicains espagnols, des Français rapatriés d'Afrique du nord, des chiliens ou, plus récemment, début 2015, par la signature de l'appel des universitaires pour les étudiants syriens, Grenoble a toujours été aux côtés de celles et ceux qui fuient la répression et les violences politiques. »

Afin de continuer à défendre les droits des personnes qui ont tout quitté pour vivre dans la paix, en septembre 2014 Grenoble a été élue à la Présidence du Conseil Français de la Citoyenneté de Résidence.

Forte de cette tradition d'accueil exemplaire, la Ville de Grenoble décide aujourd'hui de participer au réseau des villes solidaires, en ouvrant une plateforme de coordination à destination des habitants, du monde associatif et des mouvements caritatifs afin de recenser toutes les offres d'aides, pouvant aller jusqu'à l'hébergement.

La mobilisation citoyenne de ces derniers jours à travers tout le continent européen déborde les étiquettes partisans et des frontières : pour la première fois, une conscience populaire européenne semble prendre forme. L'objectif est à présent de coordonner l'ensemble de ces énergies positives afin d'apporter des solutions à ces drames humains.

Dès cette semaine, la Ville de Grenoble continuera à travailler avec l'ensemble des associations concernées et des habitants volontaires afin de définir ensemble les contours de cette plateforme ».

Claude Coutaz, conseiller municipal, déclare :

« La Ville de Grenoble sera présente à la réunion prévue au ministère de l'intérieur samedi 12 septembre. Cela sera l'occasion de demander des précisions au sujet du soutien, notamment financier, que l'Etat s'engage à donner aux villes mobilisées. Cette réunion sera également l'occasion de lever les interrogations que soulève le courrier du ministre, notamment quant aux quotas relatifs à l'hébergement des migrants. ».

Pour contacter la future plateforme de coordination de la Ville de Grenoble :

Par courriel :

mi@grenoble.fr

Par téléphone :

04 76 00 76 72 / 89

Contact Presse

Enzo Lesourt

06 45 46 75 59